

RM



Département Systèmes Agraires

LE CIRAD EN NOUVELLE CALEDONIE

**PROPOSITIONS DE REDEPLOIEMENT DU CIRAD SUR LE TERRITOIRE
EN APPUI AU DEVELOPPEMENT
DANS LE CADRE DE LA PROVINCIALISATION**

DOCUMENT DE TRAVAIL

**Edmond VIRICELLE
31 MARS 1989
DSA 1989/12**

LE CIRAD EN NOUVELLE CALEDONIE

**PROPOSITIONS DE REDEPLOIEMENT DU CIRAD SUR LE TERRITOIRE
EN APPUI AU DEVELOPPEMENT
DANS LE CADRE DE LA PROVINCIALISATION**

DOCUMENT DE TRAVAIL

**Edmond VIRICELLE
31 MARS 1989
DSA 1989/12**

AVERTISSEMENT

Dans la perspective d'une relance du développement de la Nouvelle Calédonie, en particulier dans le secteur agricole, la Direction Générale du CIRAD a confié à M. VIRICELLE Edmond (1), la mission d'évaluer sur place la contribution du CIRAD à un tel effort de développement.

M. VIRICELLE a alors séjourné en Nouvelle Calédonie du 25 janvier au 31 mars 1989 (2).

Cette mission aurait dû ensuite faire l'objet d'un rapport dont le contenu devait bien évidemment être analysé par les différents responsables du CIRAD concernés par les interventions sur ce Territoire.

Or, avant que cette mission ne s'achève, les autorités de l'Etat, assurant la gestion du Territoire, ont demandé aux institutions intervenant sur le Territoire, dont le CIRAD-NC, de faire connaître les dispositions qu'elles envisageaient de prendre dans le cadre et en accompagnement de la procédure de mise en place des futures Provinces.

Aussi, l'ensemble des agents CIRAD du Territoire s'est-il mobilisé pour répondre à cette demande, sous forme d'un dossier en deux parties :

- Une première partie, constituée du présent document, apportant les éléments d'analyse permettant de justifier les différentes propositions faites tant au niveau du CIRAD dans son ensemble que de chacun de ses départements concernés.

- Une seconde partie, regroupant cinq sous-dossiers, un pour chacun des départements présents en Nouvelle Calédonie. Chaque dossier présentant,

* d'une part, la situation de ce département, les travaux réalisés, les programmes en cours et les différents résultats obtenus et disponibles,

* d'autre part, les orientations, programmes et moyens nouveaux à envisager pour les trois prochaines années, échéance des premiers contrats Etat-Provinces, avec un planning détaillé des travaux, résultats attendus et moyens à mettre en oeuvre.

L'ensemble de ce dossier, comme le présent document, représentent des éléments provisoires, justifiant d'être discutés et affinés et ne peuvent être, en l'état, que considérés comme une base ou plateforme de travail.

Le présent document, qui n'engage que son auteur, n'est donc pas un véritable rapport de mission, celui-ci justifiant de beaucoup plus de détails en particulier dans l'analyse de situation. Cependant, il comporte, sur le fond, l'essentiel de ce qui peut être dit ou proposé et a le mérite d'exister dès l'achèvement de la mission.

Il peut donc tenir lieu, provisoirement, de rapport de mission et servir de base, dès maintenant, à des discussions plus approfondies compte tenu de l'urgence à afficher des priorités et à prendre des décisions dès la mise en place des futures Provinces.

Que toutes les personnes qui m'ont accueilli, reçu et consacré une part de leur temps, que ce soit au niveau des élus, des autorités, des responsables du développement, des chercheurs, du CIRAD bien sûr, mais aussi des autres organismes, des agriculteurs enfin,...trouvent ici l'expression de mes remerciements les plus sincères et les plus vifs pour la qualité de leur accueil et leur totale disponibilité.

Outre mes remerciements, je voudrais aussi présenter mes excuses les plus sincères à quelques-uns des agents du CIRAD que j'ai pu "titiller" quelque peu au cours de nos discussions et séances de travail mais qui, j'en suis convaincu, en raison de leur gentillesse, ne m'en garderont pas rigueur.

(1) Agronome, au Département Systèmes Agraires.

(2) A, en outre, au cours de ce séjour, participé à une mission d'évaluation de la filière café au sein d'une équipe SCETAGRI-BDPA, et s'est rendu également quelques jours au VANUATU.

LE CIRAD EN NOUVELLE CALEDONIE

PROPOSITIONS DE REDEPLOIEMENT DU CIRAD SUR LE TERRITOIRE
EN APPUI AU DEVELOPPEMENT
DANS LE CADRE DE LA PROVINCIALISATION

NOTE SYNTHETIQUE

1 - LE CADRE

1.1. - La Nouvelle Calédonie présente pour l'agriculture un milieu difficile et contraignant fait d'une grande diversité et de forts contrastes :

- Fortes contraintes naturelles aussi bien au niveau des sols (avec moins de 300.000 ha, la surface agricole utile n'excède pas 15 % du Territoire) que du climat.
- Extrême diversité du milieu naturel (côte au vent et côte sous le vent, plaines ou vallées et montagnes, Grande Terre et Iles Loyautés) mais aussi du milieu humain.
- Forte inégalité dans la répartition des terres, 90 % des ruraux, essentiellement d'origine mélanésienne, ne disposent que de 10 % de la S.A.U.
- Concurrence intérieure très vive des activités minières et des secteurs secondaire et tertiaire; au niveau régional, poids des voisins Australien et Néo-Zélandais.

1.2. - En contre-partie, une fois les contraintes levées, le Territoire offre de réelles possibilités avec une gamme très variée de productions, du tempéré au tropical. Il présente alors une situation stratégique au sein de la Région du Pacifique-Sud.

1.3. - Dans ce contexte et malgré des résultats importants dans plusieurs domaines essentiels, que ce soit au niveau de connaissances de base sur les sols ou au niveau technique (café, vivriers, élevage, fruits, forêt, etc...), la Recherche Agronomique en Nouvelle Calédonie n'a pas pu prendre toute l'ampleur nécessaire à un réel développement économique de l'agriculture sur le Territoire.

Le plus souvent le CIRAD, présent avec 5 de ses départements, intervient à travers un dispositif inadapté tant au plan des infrastructures que du mode de financement.

Beaucoup reste à faire, en termes de connaissances opérationnelles, de références techniques adaptées et de transfert aux producteurs.

2. - LA SITUATION DE L'AGRICULTURE

2.1. - Sous l'influence d'évènements, aussi bien politiques que naturels (cyclones), la production agricole s'est plutôt dégradée qu'améliorée ces dernières années. Elle reste très en deçà des besoins du Territoire qui, pour de nombreux produits tant de consommation intermédiaire (pour l'élevage en particulier) que de consommation finale, a recourt aux importations.

Cette production agricole émane de trois grands secteurs :

2.2. - L'agriculture mélanésienne qui est quasi exclusivement représentée par des exploitations agricoles :

- De très petite taille, aussi bien en surface (en moyenne 2 ha) qu'en force de travail (en moyenne 2 actifs, souvent 1 seul).
- Aux performances médiocres tant sur le plan de la productivité du travail (outillage dérisoire) que de la gestion de la fertilité.
- Aux productions diversifiées mais centrées en majeure partie sur l'autoconsommation.
- Aux ressources monétaires actuellement rares, essentiellement dues au café et dans une moindre mesure aux fruits, confrontées de plus au niveau très élevé du secteur salarial.

L'agriculture mélanésienne, laissée quelque peu à l'écart jusqu'à maintenant, interpelle aujourd'hui la recherche agricole pour son développement.

2.3. - L'agriculture "européenne" qui, malgré un début d'intensification aussi bien en grandes cultures (blé, maïs, pomme de terre) qu'en élevage (génétique, alimentation, petit élevage), reste très centrée sur un élevage de type ranching extensif valorisant bien une rente foncière.

Son intensification, s'appuyant sur des thèmes techniques mais aussi sur une meilleure gestion des exploitations, doit être soutenue et élargie au plus grand nombre.

2.4. - L'agriculture péri-urbaine, en pleine croissance actuellement, qui contribue à l'alimentation de NOUMEA en fruits et légumes. Elle justifie d'appuis techniques (protection phytosanitaire, étalement des productions) mais aussi structurels (organisation du marché).

3. - TROIS PRIORITES POUR LE DEVELOPPEMENT

3.1. - Un nécessaire rééquilibrage des trois secteurs par une priorité à la promotion de l'agriculture mélanésienne.

Cette promotion implique toute une approche globale de l'exploitation agricole si l'on veut rapidement améliorer les conditions de vie de cette tranche de population et disposer du tissu d'entreprises nécessaire à un réel développement de l'agriculture.

Elle implique également la prise en compte des conditions spécifiques à ces exploitations, en particulier d'en améliorer la productivité (travail et sols).

3.2. - Rechercher la satisfaction des besoins intérieurs et mobiliser tous les secteurs pour développer toute production susceptible de débouchés à l'exportation. Il n'y a pas de production miracle... aucune opportunité ne doit être négligée !

Compte tenu de l'étroitesse du marché intérieur, il importe pour toute production agricole ou d'élevage :

- De porter rapidement l'effort sur les conditions de conservation et de transformation, dans certains cas jusqu'au produit fini (fruits, viandes, tubercules, etc...).
- D'afficher une priorité à la recherche d'un haut niveau de qualité pouvant aller, pour une partie de chaque production, jusqu'à l'obtention de produits labellisés susceptibles de promotion à l'exportation, au moins dans un cadre régional.

3.3. - **Priorité enfin à un développement raisonné.** Ceci passe avant tout par une politique de développement claire, indispensable pour fixer les objectifs de la recherche nécessaire à son soutien.

Cela passe aussi par une approche intégrée et globale au niveau du Territoire visant à utiliser au mieux son potentiel tant en jouant sur les complémentarités entre Provinces mais aussi sur la diversité entre zones qu'en valorisant les aménagements existants, parfois très anciens.

4. - LA RECHERCHE AGRONOMIQUE

4.1. - La prise en compte de telles priorités se traduit pour la recherche agricole par :

- Une nécessaire mobilisation et une ouverture plus accentuée vers le développement et la diversification des productions.
- Un redéploiement de son implantation pour travailler plus efficacement en tenant compte de la variabilité des situations locales.
- Un élargissement de ses méthodes et domaines d'action pour faire face à l'enjeu de la modernisation des exploitations agricoles.
- Un renforcement de ses moyens humains, en infrastructures et financiers, pour être à même de faire face à des attentes qu'elle ne peut satisfaire dans la situation actuelle.

4.2. - La recherche agricole doit aussi être à même de jouer un rôle régional vis-à-vis des Etats voisins du Pacifique-Sud.

Etroitement liés, bien évidemment, aux résultats de la recherche pour le développement du Territoire, la diffusion des résultats et des produits de recherche, les échanges et l'accueil de stagiaires, sont autant d'atouts qui peuvent être développés et contribuer à l'image et au rôle du Territoire dans la Région du Pacifique-Sud.

4.3. - Sur le plan des ressources humaines, le dispositif actuel demande à être adapté et renforcé :

- Renforcement des effectifs pour tenir compte de la diversité des situations, accentuer l'effort de modernisation et de diversification aborder une approche globale des exploitations et de leur environnement et s'ouvrir encore plus sur le développement.

- *Formation et intégration de chercheurs calédonniens, probablement les mieux à même de donner à la recherche les caractères spécifiques dont le Territoire a besoin.*

4.4. - *Sur le plan des infrastructures, le dispositif demande lui aussi à être ajusté :*

- *Une "recherche de base" intervenant sur des sites plus représentatifs avec des infrastructures opérationnelles, tout en valorisant au mieux le dispositif actuel.*
- *Une adaptation aux conditions locales s'appuyant sur un réseau de mini stations tenant compte des diversités rencontrées. Un tel réseau est également susceptible de prendre en compte des demandes locales particulièrement spécifiques, au niveau provincial par exemple.*
- *Une ouverture de toute infrastructure de recherche aux utilisateurs et aux décideurs pour en faire des lieux de rencontre, de dialogue et d'échanges.*
- *Un appui aux actions de développement agricole à travers des travaux menés en commun en milieu paysan, le mieux à même d'ajuster et de valider les résultats de la recherche.*
- *La mise en place d'une infrastructure de formation et d'accueil permettant notamment de contribuer à une politique internationale dans ce domaine.*

4.5. - *Sur le plan des financements enfin, des dispositions doivent être prises pour :*

- *Adapter le niveau de financement aux attentes et aux objectifs.*
- *Donner au financement la pérennité nécessaire au bon déroulement des travaux de recherche.*
- *Harmoniser, programmer et coordonner les sources de financements en fonction des objectifs de recherche et de la nature et de l'origine des demandes.*

S O M M A I R E

	pages
1. COUP D'OEIL RAPIDE SUR LE SECTEUR AGRICOLE	2
1.1. Cadre général	2
1.1.1. Secteur agricole et milieu naturel	2
1.1.2. Secteur agricole et milieu humain	2
1.1.3. Secteur agricole et milieu économique	2
1.2. L'agriculture en Nouvelle Calédonie	3
1.2.1. Un peu d'histoire...	3
1.2.2. La situation actuelle des exploitations	3
1.2.3. Observation au niveau général	7
1.3. La recherche agronomique	8
1.3.1. Les différentes structures	8
1.3.2. Le CIRAD	8
1.3.3. Le CIRAD en Nouvelle Calédonie	9
1.3.4. Le CIRAD-NC, pas toujours "bien dans sa peau" !...	9
2. ORIENTATIONS DE DEVELOPPEMENT ET RECHERCHE	11
2.1. Deux priorités de développement	11
2.1.1. Satisfaction de la consommation intérieure	11
2.1.2. Rééquilibrage	12
2.1.3. Formation	13
2.2. Dispositions pour le CIRAD-NC	14
2.2.1. Les orientations nouvelles	14
2.2.2. Deux départements nouveaux	16
2.2.3. Des renforcements	18
2.2.4. Un nécessaire redéploiement	19
2.2.5. Quelques dispositions urgentes	20

ANNEXES

Annexe 1 - Liste des personnes rencontrées

Annexe 2 - Déroulement de la mission

1. COUP D'OEIL RAPIDE SUR LE SECTEUR AGRICOLE

1.1. CADRE GENERAL

1.1.1. Secteur agricole et milieu naturel

- * Forte contrainte sur la terre, avec une S.A.U. très faible - 15 % seulement du Territoire - soit 292.000 ha, dont l'essentiel (90 %) est constitué de sols déséquilibrés, carencés et mal structurés.
- * Sols, caractérisés par l'ORSTOM, mais dont le mode d'emploi en quelque sorte reste encore mal connu pour la grande majorité d'entre eux.
- * Pluviométrie, mais aussi température, naturellement différentes selon les sites : côte Est - côte Ouest, Nord - Sud, vallées et "Chaîne", îles et grande terre, d'où situations agricoles très diversifiées.
- * Importance des accidents climatiques : cyclones dévastateurs, extrême variabilité interannuelle des précipitations, etc...

1.1.2. Secteur agricole et milieu humain

- * Grande diversité de races et d'origines, induisant le plus souvent une spécificité des domaines d'activités.
- * Population globale faible, 150.000 personnes seulement pour 18.500 km² et encore moins, 55.000, si l'on ne prend en compte que celles vivant sur les exploitations agricoles et dont, de plus, près de 40 % ne sont pas à plein temps (importance des activités salariées).
- * Contraste entre une population mélanésienne, en grande majorité rurale, et les autres, essentiellement urbaines.
- * Manque de connaissances opérationnelles du milieu humain et des structures sociales et de production, surtout en milieu mélanésien - importance du poids de la coutume - , malgré de nombreuses études.
- * Niveau de formation, technique et économique, très faible en milieu agricole, particulièrement pour les mélanésiens.

1.1.3. Secteur agricole et milieu économique

- * Avec moins de 3 % du P.I.B., le secteur agricole est marginal dans l'économie du Territoire. Il est de plus confronté à un marché interne étroit, aux mains des importateurs, et à un marché régional exigeant.
- * Disparité entre les revenus des salaires et les revenus agricoles.
- * Enorme disparité dans la répartition du foncier : ainsi plus de 93 % des exploitations, pour l'essentiel d'origine mélanésienne, disposent de moins de 10 % de la S.A.U., soit une surface inférieure, en moyenne, à 2,5 ha par unité de production.

Terre difficile et contraignante, faite de diversités et de contrastes, la Nouvelle Calédonie souffre, de plus, pour le développement de son secteur agricole, d'un manque de connaissances opérationnelles.

1.2. L'AGRICULTURE EN NOUVELLE CALEDONIE

1.2.1. Un peu d'histoire...

Depuis l'arrivée des européens, mais également avant celle-ci et même certainement depuis fort longtemps, l'agriculture a toujours constitué une activité essentielle sur le Territoire.

Avant l'arrivée des européens...

- Si on ne dispose pas d'informations précises, on peut cependant, encore aujourd'hui, en observer les traces, et quelles traces...! sous formes d'importants aménagements fonciers, telles les anciennes tarodières en montagne et les imposants billons d'igname en plaine.

De tels aménagements fonciers, réalisés certainement sur de longues périodes pour s'affranchir des conséquences des irrégularités du climat, lesquelles bien évidemment persistent encore aujourd'hui, justifient très certainement une remise en valeur prioritaire.

Depuis l'arrivée des européens...

- En milieu mélanésien, il persiste toujours une agriculture essentiellement d'autoconsommation, encore basée sur des tubercules et des racines, mais certainement beaucoup plus rudimentaire qu'elle n'a dû l'être, limitée aujourd'hui à des surfaces réduites et n'utilisant plus ces anciens aménagements.

- En milieu européen, la production agricole, autrefois très diversifiée et ayant, à maintes occasions, couvert les besoins locaux, voire même pu s'ouvrir sur l'exportation de nombreuses denrées, s'est lentement dégradée.

Confrontée aux différents booms miniers, chahutée par les événements politiques, incapable de résister à la concurrence des autres secteurs d'activités, l'agriculture, à quelques exceptions près dont le secteur périurbain, s'est, au fil des ans, repliée en grande majorité sur l'élevage bovin, le plus souvent extensif.

1.2.2. La situation actuelle des exploitations

Très schématiquement, la production agricole actuelle sur le Territoire peut se diviser en 3 grands secteurs d'exploitations agricoles:

- Un secteur de grandes exploitations, essentiellement européen.
- Un secteur de petites à très petites exploitations où se retrouvent la quasi totalité des mélanésiens et quelques autres.
- Un secteur beaucoup plus récent enfin, de petites à très petites unités de production axées sur le maraîchage, en zone péri-urbaine de Nouméa.

N'ayant pas eu suffisamment de temps pour analyser la situation de tous les secteurs, mais n'étant pas non plus compétent pour l'ensemble des secteurs, on a porté l'effort sur celui de la petite exploitation agricole mélanésienne, présenté ici beaucoup plus en détail, et secteur lui-même prioritaire pour le Gouvernement dans une volonté affirmée de "rattrapage".

1.2.2.1. L'agriculture de type européen

On peut y distinguer 2 sous-secteurs :

- Un sous-secteur, le plus important, très extensif, basé sur l'élevage bovin en ranching, occupant de très vastes espaces répartis en quasi totalité aujourd'hui sur la côte Ouest, à faible productivité mais valorisant bien une rente foncière...

- Un sous-secteur, beaucoup plus restreint, déjà moderne et encore en voie d'intensification, axé aussi bien sur des activités d'élevage : bovins, porcs, cerfs et volailles... que sur la production agricole avec quelques grandes cultures : maïs, blé...

1.2.2.2. Le secteur péri-urbain

Avec de très nombreux petits producteurs, mais aussi quelques uns déjà plus importants, ce secteur, basé sur le maraîchage et dont la production vise essentiellement la couverture des besoins de Nouméa, est en pleine expansion.

Il fait en outre preuve de beaucoup de dynamisme et d'ingéniosité en mettant en valeur et en tirant profit de sols souvent difficiles mais se trouve aussi confronté à de nombreuses contraintes : forte pression des maladies et parasites, difficultés d'étalement des productions, inconstance des prix et "pouvoir" des importateurs.

1.2.2.3. l'agriculture mélanésienne

On peut y distinguer 3 sous-secteurs :

a) Un premier sous-secteur, le plus important, basé sur de très petites exploitations, regroupe la quasi totalité des agriculteurs mélanésiens auxquels on peut cependant, pour l'essentiel, rattacher quelques agriculteurs de toutes origines, dispersés "en brousse".

Il se caractérise par :

- Une exploitation, ou unité de production, basée sur le ménage ou l'unité familiale de base, d'environ 4 personnes.
- Une surface cultivable réduite, en général moins de 2 ha mais, sauf exception, "propriété" du chef d'exploitation qui l'utilise selon ses choix.
- Des productions basées en quasi totalité sur les tubercules et racines : igname, taro, manioc et patate douce, ainsi que sur les féculents avec les bananes de bouche et à cuire. Quelques légumes et condiments apportent un peu de variété...
La priorité, toujours accordée aux tubercules et racines comme base de la production vivrière, indique l'importance accordée à la sécurité alimentaire mais peut-être également un manque de maîtrise des cultures céréalières, plus sensibles aux aléas climatiques en général, aux ravageurs également.
- La présence de plusieurs petits champs, chacun de très petite surface, de l'ordre de quelques ares, dont le but est de valoriser au mieux la diversité des terres et de se préserver des risques climatiques.

- L'absence de cultures commerciales en dehors du café et très ponctuellement de certains fruits.
- L'absence quasi totale d'un véritable élevage, ce type d'activité se limitant très souvent à 1 ou 2 porcs et quelques volailles.
- La culture "itinérante" des vivriers, alternée avec une jachère dont la durée diminue lorsque la surface de l'exploitation s'amenuise, souvent à chaque génération.
Cette diminution de la jachère doit très certainement entraîner une baisse de fertilité des sols, déjà peu élevée au départ.
- Un niveau technique faible, en particulier pas de gestion de la fertilité autre que par la jachère, pas d'utilisation de fumure.
Cependant présence d'un savoir-faire traditionnel certain. On dit souvent du mélanésien qu'il est "horticulteur". Il n'y a qu'à voir l'espace entourant son habitation pour s'en convaincre, arbres d'ombrage, fleurs, haies et surtout vaste surface engazonnée, soigneusement entretenue.
- Une force de travail très réduite, peu d'actifs, en moyenne 2, souvent 1 seul lorsqu'il existe localement une possibilité de travail salarié, dans le secteur minier en général.
- Des moyens de production très rudimentaires : barre à mine, sabre d'abattis, houe et pelle... Pas, ou exceptionnellement, d'outil spécialisé ou mécanique, productivité du travail très réduite.
- Un niveau de revenu extrêmement bas, limité à la vente de quelques centaines de kg de café et occasionnellement de quelques vivriers ou fruits.
- Des vivriers de base mal valorisés, plus par inogarnisation de leur commerce, par enclavement aussi, que par absence réelle de débouchés.
- L'absence de vulgarisation, d'appui technique et logistique et de formation de masse en dehors de l'opération café dont l'impact se limite à la culture moderne du café, "café soleil", chez les seuls volontaires de cette production.
- Poids et contrainte de la coutume.
- Difficultés d'accès au foncier pour extension des surfaces cultivées, surtout pour des cultures pérennes.
- Forte hétérogénéité, en particulier, au niveau des surfaces entre différentes exploitations, selon l'extension de la "réserve" et la place dans la structure sociale, avantages aux aînés. Forte hétérogénéité également des qualités de sols de chaque exploitation pour les mêmes raisons.
- La présence, dans les tribus, de nombreux jeunes "déscolarisés", après le CM2 ou la 3ème, très souvent désœuvrés, et manifestement peu attirés par le travail de la terre, tout au moins dans les conditions de leurs parents et avec les outils de ceux-ci...! quelquefois même moqueurs envers eux !

Le type d'agriculture de ce premier sous-secteur présente donc un fort niveau de contraintes : surfaces insuffisantes, très faible productivité du sol et du travail, revenus monétaires marginaux...

On peut cependant relever quelques atouts :

- Importance du café moderne comme porte d'entrée de modernisation, comme culture de référence et comme support de formation, y compris pour les cultures vivrières (cultures intercalaires).
- Des surfaces petites, certes... mais appropriées !
- des surfaces petites... dont le mérite peut cependant, dans un premier temps, être "d'imposer" la recherche de la qualité, la plus-value la plus forte !
- Des cultures, tubercules et racines, bien adaptées aux aléas climatiques et bien maîtrisées des agriculteurs.
- Une certaine "familiarité" avec la mécanisation : tondeuses à gazon, mais aussi dans certains cas débroussailleuses et même tracteur !
- L'émergence, déjà remarquable lors de dialogues avec les agriculteurs, de projets à un niveau individuel, de dynamisme et du souci de mieux valoriser les quelques potentialités offertes par leur terrain.

b) Un deuxième sous-secteur regroupe les quelques agriculteurs qui, dans les conditions des précédents, ont pu déjà moderniser et intensifier une partie de leurs activités.

On trouve ainsi quelques uns des promoteurs de l'opération café et quelques autres agriculteurs particulièrement dynamiques, dont souvent ceux qui ont accepté de devenir des partenaires de la recherche, par des champs de comportement, des essais sur les cultures vivrières...

En général, ces agriculteurs développent au sein de leur système d'exploitation des activités multiples, utilisant au mieux les opportunités d'appuis technique et financier ainsi que les possibilités locales du marché. On en a ainsi rencontré sur le terrain qui commencent à remettre en état et tirer profit des anciennes tarodières.

Ces quelques agriculteurs, bénéficiant déjà de revenus monétaires non négligeables, tireraient certainement avantage d'un appui et d'une formation en gestion, propres à les aider dans leurs choix.

Même en petit nombre encore, ils peuvent cependant représenter la preuve de ce que peut également devenir une part importante des agriculteurs du premier sous-secteur.

c) Le troisième sous-secteur enfin correspond à tous les groupements, de quelque statut qu'ils soient, GIE, GDPL, SARL, Coopérative, etc... qui se sont constitués soit autour d'une activité - transformation du café par exemple, élevage bovin également - soit pour assurer la reprise de terres ou de domaines sur lesquels ils avaient exprimé une revendication.

Ces types de groupements, aux taux d'échec ou de réussite très variables, sont cependant très intéressants car ils représentent une des opportunités d'avenir pour la valorisation d'espaces agricoles ou d'unités de production dépassant les capacités individuelles.

Selon les avis recueillis, il semble qu'un groupement ait les meilleures chances de bien fonctionner et de durer lorsqu'il se constitue dans le cadre du clan.

1.2.3. Observation au niveau général

L'observation du secteur agricole en Nouvelle Calédonie conduit rapidement le visiteur à certaines réflexions; elles en deviennent vite banales, certes, car déjà maintes fois formulées, aussi ne nous semble-t-il pas nécessaire de les énumérer une fois encore à l'occasion d'une "mission de plus."

Et puis, l'important n'est pas de les énumérer mais d'essayer de contribuer à la recherche de solutions aux difficultés qu'elles recouvrent.

Or, au cours de ce séjour, il nous a semblé que, dans certains cas, peu de choses - se connaître déjà, mieux se connaître aussi, entre responsables de diverses structures - pouvaient permettre de lever certaines difficultés, atténuer certains dysfonctionnements.

Aussi, au lieu de passer du temps à peaufiner des recommandations qui, bien sûr, auraient pu trouver leur place dans ce rapport, avons-nous pensé beaucoup plus opérationnel de nous impliquer et de vérifier "in situ" le bien-fondé et le possible d'une telle démarche.

Qui sait ?... Peut-être de meilleures relations, plus directes et plus suivies, entre des structures toutes tendues vers un même objectif, entraîneront-elles une efficacité accrue des actions de chacune d'entre elles ?

Nous en sommes convaincus pour l'ensemble du CIRAD-NC, non seulement avec les quelques structures, DIDER, ADRAF, GAPCE et NEPIA, mises en présence au "Haussariat", le mercredi 21 mars 89, dans le bureau de M. le Préfet DENIS, mais avec d'autres également, qu'elles soient déjà partenaires du CIRAD-NC ou encore à approcher.

Ainsi,

- faire vivre une cellule de réflexion entre toutes les structures engagées auprès des agriculteurs,

- débattre ensemble des problèmes rencontrés, des actions à réaliser et des moyens à mettre en oeuvre,

ne permettrait-il pas de lever "tout simplement" une bonne partie des "dysfonctionnements" observés ?...

Le CIRAD-NC, à travers sa compétence acquise sur le Territoire et sa vaste expérience issue de sa dimension internationale, a là un rôle essentiel à jouer, un grand défi à relever.

1.3. LA RECHERCHE AGRONOMIQUE

1.3.1. Les différentes structures

Trois structures conduisent des recherches agronomiques en Nouvelle Calédonie : Le CREA de Bourail, l'ORSTOM et le CIRAD.

Souvent proches, leurs domaines de recherche, parfois même très voisins, sont aussi complémentaires.

- Le Centre de Recherche et d'Expérimentation Agricole (CREA), est installé à Bourail, il relève directement de la DIDER. Son domaine de recherche porte essentiellement sur les céréales de grande culture et la pomme de terre.

- L'ORSTOM est installé à Nouméa sur un centre très important à vocation régionale. Par certains de ses départements ou laboratoires, il intervient également dans le domaine de la recherche agronomique en matière de pédologie, d'hydrologie, d'agronomie, d'entomologie et de phytopathologie.

Ses travaux, souvent à caractère fondamental, trouvent cependant des applications directes dans le développement agricole, à travers les équipes de recherche appliquée aussi bien du CREA que du CIRAD.

1.3.2. Le CIRAD

Le CIRAD, Etablissement Public à Caractère Industriel et Commercial, est un organisme scientifique, spécialisé en agronomie des régions arides, tropicales et subtropicales.

Il conduit des programmes de recherche, le plus souvent appliquée, participe à des opérations de développement ainsi qu'à des actions de formation dans plus de 50 pays d'Afrique, d'Asie, d'Amérique latine et du Pacifique.

Le CIRAD regroupe 11 départements dont :

- 8 se consacrent à des travaux de recherche par filières de productions :

- * Le CTFT pour les bois et forêts,
- * L'IRAT, pour les cultures vivrières et la canne à sucre,
- * L'IRCA, pour le caoutchouc,
- * L'IRCC, pour le café, le cacao et le thé
- * L'IRCT, pour le coton et les fibres tropicales,
- * L'IRFA, pour les fruits et agrumes,
- * L'IRHO, pour les oléagineux : palmier et cocotier
- * L'IEMVT, pour l'élevage et la médecine vétérinaire,

- 2, le CEEMAT, pour le machinisme agricole, l'énergie et les technologies agro-alimentaires et le DSA, pour l'étude des systèmes agraires (systèmes d'exploitation dans leur environnement physique et socio-économique), ont une vocation thématique,

- Le dernier, le GERDAT, assure la gestion centrale en logistique, l'informatique, la documentation, l'information scientifique et technique et regroupe deux programmes : l'un sur l'acridologie, l'autre sur la modélisation et la simulation informatique.

1.3.3. Le CIRAD, en Nouvelle Calédonie

Les rapports entre le Territoire de Nouvelle Calédonie et le CIRAD-NC sont fixés par une convention-cadre générale, signée le 9 mai 1979, et les modalités d'intervention des 5 départements présents sur le Territoire sont régies par des conventions pluri-annuelles établies :

- soit avec une structure de développement, l'ADRAF en l'occurrence, pour l'appui à des opérations de développement :

- * l'IRCC, dans le cadre de l'Opération Café,
- * l'IRFA, dans le cadre de l'Opération Fruit.

- soit directement avec le Territoire, pour des programmes de recherche appliquée. Ceci concerne le CTFT, l'IEMVT et l'IRAT, pour lesquels la participation du Territoire est précisée par des avenants financiers annuels.

- Enfin, l'IRHO, depuis le VANUATU, apporte, à la demande, un appui à la production de coprah.

On trouvera, en deuxième partie de ce document, un dossier par département présentant en détail pour chacun d'entre eux :

- sa situation actuelle sur le Territoire,
- les travaux de recherche en cours,
- les résultats acquis jusqu'à ce jour et immédiatement disponibles pour le développement.

1.3.4 Le CIRAD-NC, pas toujours "bien dans sa peau" !...

1.3.4.1. Les installations

Seul l'IRFA, dans le cadre de l'Opération Fruit, dispose maintenant d'un véritable outil de travail, convenablement situé, avec une station de 90 ha, dont près de 40 utilisables, installée à proximité de La Foa.

Les autres départements se retrouvent confinés sur un dispositif inadapté de stations exigues, vétustes et peu représentatives, ainsi :

- 4 départements se partagent guère plus de 10 ha sur le site de Port-Laguerre : IRFA : 5 ha; IEMVT : 3 ha; IRAT : 1,5 ha et CTFT 1 ha.
- L'IRCC, situé sur la côte Est, à Ponérihouen, en pleine zone de production caféière, dispose de moins de 10 ha, malheureusement en majorité peu propices à la culture du café et non représentatifs des terres à café. Il n'y a d'ailleurs plus de place pour des essais nouveaux, en particulier pour la lutte anti-scolyte.

Exception faite, là encore, de l'IRFA, réinstallé à La Foa, mais qui conserve des collections, un parc à bois et une pépinière à Port-Laguerre, c'est sur à peine plus de 5 ha que doivent travailler 3 départements et encore, pour l'IRAT, sans aucune représentativité de la petite agriculture vivrière traditionnelle du milieu mélanésien.

Depuis un peu plus d'un an, l'IRAT a cependant pu ouvrir, à Wagap, une antenne sur la côte Est, dans de bonnes conditions de représentativité mais là encore, avec seulement 1,5 ha, sur un espace beaucoup trop exigu.

1.3.4.2. Le financement

On pourra faire exception, là encore, de l'IRCC et de l'IRFA, sur convention avec les structures de développement.

Pour les trois autres départements :

- le mode de financement est inadapté. Ainsi en dépit de conventions de 3 ans, les engagements budgétaires sont annuels et doivent être revus, renégociés souvent, chaque année. A l'incertitude des premiers mois de l'année, s'ajoute la nécessité parfois de préfinancer.

- les enveloppes financières sont insuffisantes, en particulier, en raison de coûts salariaux élevés, la part consacrée à un fonctionnement productif de la recherche est fréquemment marginale au regard des salaires.

1.3.4.3. L'image du CIRAD-NC

Implanté sur le Territoire à la suite de sollicitations dispersées ou selon les opportunités, le CIRAD-NC ne présente pas d'image claire, à la recherche qu'il est encore lui-même de sa propre homogénéité. Ainsi trop peu d'actions engagent aujourd'hui conjointement plusieurs départements, à l'exception de l'IRCC et de l'IRAT.

Replié derrière une administration territoriale qui s'est, à quelques exceptions près, constituée en relais entre,

- d'une part, les personnes ou institutions susceptibles d'exprimer des demandes de recherche pour le compte des utilisateurs et les départements du CIRAD-NC,

- d'autre part, les décideurs ou les utilisateurs potentiels des produits de la recherche ou de l'innovation technique et les équipes de recherche,

et qui a même pu, en certain cas, "faire écran" entre le CIRAD-NC et certains de ses partenaires, celui-ci se trouve encore aujourd'hui fréquemment mal perçu à l'extérieur, en particulier des "politiques".

Au titre des exceptions, on notera, entre autres, l'excellent travail réalisé entre l'IEMVT et un groupement d'éleveurs - l'UPRA - et sa réputation auprès de ces derniers. Il en est de même des travaux menés par l'IRCC et l'IRFA avec les structures de développement.

Malgré un énorme travail, pas toujours facile, réalisé sur le terrain, avec et chez des agriculteurs, l'IRAT souffre quant à lui de l'absence d'un relais opérationnel.

2. ORIENTATIONS DE DEVELOPPEMENT ET RECHERCHE

2.1. DEUX PRIORITES DE DEVELOPPEMENT

En matière de développement, le champ de la réflexion est vaste, il nécessite du recul, plus que ne le permet la rédaction rapide de ce court document laissé sur place. Aussi nous contenterons-nous de présenter ici deux axes essentiels qui permettent à eux-seuls de justifier d'un vaste engagement de la recherche.

2.1.1. Satisfaction de la consommation intérieure

Si certainement une des premières priorités reste la satisfaction de la consommation intérieure, en particulier pour les productions de base, ceci implique que le niveau des productions dépasse celui de la consommation.

Or le niveau de cette consommation intérieure, avec le développement du tourisme, certainement le meilleur atout économique du Territoire, ne manquera pas de s'élever en quantité mais aussi en exigence de qualité.

Il importe donc soit de pouvoir stocker pour ajuster l'offre à la demande d'une saison, voire d'une année, sur l'autre, soit de pouvoir exporter une partie des excédents ou encore de les transformer.

Peut-être aussi pourrait-on envisager quelques produits de substitution ?

Ainsi, pour diminuer la consommation de riz, pourquoi ne pas tenter d'introduire celle d'Attiéké, plat répandu en Côte d'Ivoire, à base de manioc - production traditionnelle sur le Territoire et de plus indemne de maladie - dont la transformation industrielle est tout à fait maîtrisée ?...

Par ailleurs de nombreuses productions peuvent être exportées sur les marchés de la Région : Café, viande de cerfs, viande de boeuf, fruits tropicaux dont banane, bois de santal, etc...

Il importe, plus encore pour l'exportation que pour la demande interne, que chaque produit soit de qualité, qu'il puisse même à l'occasion bénéficier d'un "label", enfin, quand le marché le permet, il pourrait être transformé, source de plus-value.

Dans ce domaine des exportations, on dira que rien ne doit être négligé. Il serait vain de rechercher une production miracle, un quelconque "nickel vert". Ne dit-on pas que les petits ruisseaux font les grandes rivières, mais est-ce bien une image réaliste quand on connaît la configuration du "caillou" !...

Aussi, comment ne pas être étonné de voir des projets en "panne" : Demande de bois de santal par l'Arabie saoudite par exemple !

Il est vrai que souvent l'effort demandé est de même ordre, quelque soit la taille du marché convoité !...

Satisfaction de la consommation intérieure comme exportation exigent des efforts importants dans les différents domaines suivants :

- * Amélioration de la productivité
- * Amélioration de la qualité
- * Préparation, conditionnement des productions
- * Stockage, peut-être déjà à la "ferme"
- * Transformation

A tous les efforts à engager au niveau de la production devront correspondre des efforts simultanés, voire préalables, de la recherche.

Une grande partie des champs alors à couvrir entre soit dans les compétences des départements du CIRAD déjà présents sur le Territoire, soit pourrait justifier de faire appel à d'autres, tel le CEEMAT.

2.1.2. Rééquilibrer la production, insérer les petites exploitations agricoles dans le processus de production.

Volonté politique certaine d'une part, mais également perception d'un dynamisme réel, de "projets", chez les petits agriculteurs mélanésiens.

On a déjà fait état de ces dispositions observées sur le terrain dans le paragraphe 1.2.2.3. de ce document. On rappellera seulement ici que la demande des agriculteurs, leurs attentes sont multiples.

Il importe donc pour y répondre de mettre en place une démarche de développement différente, visant à assurer une prise en compte globale de l'exploitation agricole dans son environnement.

Cette évolution, d'une démarche sectorielle visant à la seule promotion d'une production, l'agriculteur étant en fait "utilisé" à cet effet, vers une démarche intégrée cherchant l'amélioration de l'exploitation agricole dans toutes ses activités, est en ce moment largement prise en compte au sein de l'ADRAF, qui se réorganise à cet effet.

Une telle démarche sous-tend aussi la recherche d'une valorisation optimale du potentiel du milieu, milieu naturel bien sûr, milieu humain également, milieu qui comprend aussi, dans le cas de la Nouvelle Calédonie, tout l'héritage des anciens sous la forme en particulier d'aménagements fonciers (billons d'igname, tarodières).

Or, en dépit d'un manque de connaissance opérationnelle des différents facteurs du milieu, il existe quelques documents ou informations, telles les photographies aériennes, qui peuvent être très valablement mis à profit.

Démarche nouvelle, démarche difficile aussi, l'ADRAF qui souhaite s'y engager, au bénéfice assurément des petits agriculteurs, mérite d'y être aidée.

Là encore le CIRAD, en particulier à travers son département "Systèmes Agraires" affiche une compétence et une expérience.

2.1.3. Formation

On ne reviendra pas sur une telle priorité, tant elle est évidente sur ce Territoire.

Le CIRAD, sans être une institution spécifique de formation, représente un énorme potentiel d'appui à la formation dans le domaine agricole.

Dans le cas de la Nouvelle Calédonie, avec la mise en place de filières classiques de formation dans le secondaire, le CIRAD-NC peut apporter une contribution importante à différents niveaux :

- * pour les enseignants : adaptation, "tropicalisation" des cours,
- * accueil de stagiaires des filières classiques de formation, stages de courte ou longue durée,
- * accueil d'élèves, accueil d'agriculteurs également pour information et sensibilisation
- * prise en charge de formation complémentaire et spécifique de cadres du développement, en particulier phytotechnie de certaines cultures, approche intégrée, diagnostic, etc...

Enfin, le CIRAD dans son ensemble est à même de recevoir des ingénieurs et universitaires pour des formations de 3ème cycle, il dispose en outre d'un service spécialisé pour "monter" des formations "à la carte".

Le développement agricole de la Nouvelle Calédonie, dont on vient de brosser un rapide tableau, nécessite pour aller de l'avant, un appui tout à fait important de la recherche.

Si priorité il y a au développement, une égale priorité doit être accordée à la recherche.

Recherche comme développement nécessitent des moyens, en Nouvelle Calédonie plus qu'ailleurs...

...mais en Nouvelle Calédonie plus qu'ailleurs, de part la situation de ce Territoire dans une région aussi vaste et porteuse de tant d'enjeux, de tels efforts peuvent trouver une justification.

Faire la démonstration, sur le développement agricole de la Nouvelle Calédonie, de l'impact de ses travaux, voilà un premier défi à relever pour le CIRAD, étape à coup sûr nécessaire pour être reconnu au niveau régional.

2.2. DISPOSITIONS POUR LE CIRAD-NC

Si, dans le cadre des premiers contrats Etat-Provinces, la priorité donnée au développement entraîne un besoin correspondant de recherche pour le soutenir, il importe, pour la part qui en serait confiée au CIRAD-NC :

- que la demande soit clairement exprimée,
- que le CIRAD-NC dispose des moyens humains, matériels et financiers pour y répondre mais surtout d'infrastructures adaptées,
- que le CIRAD-NC dispose, au plan financier, d'une garantie dans le temps, indispensable pour donner aux chercheurs la sérénité propice à un travail de qualité.

Sur le premier point, en attendant que soit créée une structure de programmation, apte au niveau du Territoire à reprendre les demandes et besoins exprimés par les futures Provinces, l'ensemble des départements du CIRAD-NC ont fait l'effort de clarifier leurs objectifs pour les 3 à 5 années à venir.

Cette réflexion sur l'orientation des programmes en cours et l'identification de programmes nouveaux a été menée en commun entre les différents départements en mettant l'accent sur l'ensemble des complémentarités possibles ou souhaitables entre ceux-ci.

Dans la deuxième partie de ce document, dans chacun des dossiers par département, on trouvera des objectifs clairs et une programmation détaillée sur 3 à 5 ans des travaux à réaliser.

On y a clairement distingué la poursuite de ce qui est en cours des programmes nouveaux et on a réalisé une première évaluation, encore approximative mais suffisante pour fixer les idées, des moyens humains et financiers nécessaires.

On en présentera très rapidement ici :

- les orientations nouvelles par département,
- les renforcements correspondants, présentés globalement compte tenu des interactions entre départements,
- l'incidence de ces mesures sur la nécessité d'un redéploiement et d'infrastructures nouvelles.

2.2.1. Les orientations nouvelles pour les départements en place

2.2.1.1. Pour l'IEMVT

Sur la base des résultats déjà acquis au niveau des différents facteurs d'intensification de l'élevage bovin, L'IEMVT est en mesure de mettre en route et de porter tous ses efforts sur un important programme d'amélioration et d'optimisation des systèmes d'élevage bovin.

Partant des situations actuelles qu'il convient néanmoins de caractériser, l'objectif est de définir différents niveaux d'intensification ainsi que les étapes et moyens de passage de l'un à l'autre et, pour chaque niveau, les modalités de gestion.

Ce programme s'adresse à tous les types d'élevage existants, côte est et côte ouest, il prendra également en compte les différents systèmes d'embouche possibles, les complémentarités entre types d'élevages et les complémentarités entre régions également.

Tout en maintenant l'effort de recherche déjà engagé sur les programmes et actions en cours, car les acquis pour l'essentiel doivent toujours être améliorés, ce nouveau programme recentrera une partie des moyens et l'intérêt de chaque chercheur sur un programme commun au plus grand nombre, débouchant sur des résultats très opérationnels, en prenant en compte le système d'élevage, voire l'exploitation, dans son ensemble.

En appui à l'Opération Cerf, l'IEMVT poursuivra le programme, lui aussi prioritaire, de mise au point des systèmes d'élevage du cerf.

2.2.1.2. Pour l'IRCC

Au niveau de l'appui à l'Opération Café, l'effort de l'IRCC devra s'orienter essentiellement sur l'adaptation du paquet technique actuel aux spécificités des différentes zones, des différentes situations, des différents niveaux techniques des planteurs, etc... L'objectif étant de permettre au plus grand nombre, dans toutes les conditions, d'arriver à des niveaux de production performants.

En Arabica, après confirmation de l'intérêt des nombreuses observations faites sur des plants indemnes de rouille, l'IRCC devrait pouvoir engager un important programme de sélection.

Les produits d'un tel programme, dont certains déjà à moyen terme, sont importants pour le maintien de la qualité du café néo-calédonien mais ils pourront aussi avoir des débouchés bien au delà du Territoire.

2.2.1.3. Pour le CTFT

Les nouvelles orientations des travaux du CTFT portent essentiellement sur la place que l'arbre pourrait prendre dans les exploitations : arbres fourragers, arbres d'ombrage, haies, brise-vent, petit boisement, etc...

C'est là tout le domaine de l'agroforesterie, à mener en collaboration étroite avec les autres départements, dont l'impact sera particulièrement important pour l'amélioration de la petite agriculture familiale.

Par ailleurs, par la qualité et la quantité des connaissances mobilisées au CTFT, ce département est à même de jouer très directement un rôle de conseil technique auprès des futures Provinces pour l'élaboration et la mise en oeuvre de leur politique de valorisation des forêts.

2.2.1.4. Pour l'IRAT

Quatre priorités :

- Assurer la validation sur les différentes situations du Territoire de tous les acquis disponibles sur les cultures vivrières de base, en matière de variétés, de techniques culturales, etc...

- Démarrer un programme sur la gestion de la fertilité permettant la stabilisation des cultures vivrières, en limitant le recours aux engrais chimiques (approche très intégrée des systèmes de production).

- Mettre en route un véritable programme d'adaptation de la culture du riz aux conditions du Territoire, en appui à l'Opération riz.

- Démarrer un programme d'appui à la production maraîchère,

En outre, l'IRAT sera particulièrement mobilisé en appui à d'autres départements :

- IRCC, IRFA, CTFT et DSA, pour les cultures intercalaires en plantations pérennes,

- CEEMAT, département machinisme, pour le travail du sol et la motorisation,

- DSA, département systèmes, pour l'approche intégrée des systèmes d'exploitation.

2.2.1.5. Pour l'IRFA

Deux axes nouveaux :

- En appui à l'ADRAF, étudier les modalités de vulgarisation de l'arboriculture fruitière au niveau de la petite exploitation agricole : fruitier familial essentiellement, de quelques arbres seulement, mais avec l'objectif d'une production de qualité basée sur du matériel végétal sélectionné et des techniques culturales adaptées.

On a à cet effet avancé l'idée de diffuser des plants "en kit", en quelque sorte, c'est-à-dire des plants accompagnés des différents intrants nécessaires à leur conduite, présentés sous forme de doses prêtes à l'emploi selon un planning, ou mode d'emploi, également fourni. Un des atouts de la Nouvelle Calédonie, c'est effectivement de trouver dans chaque famille des gens capables de lire et de comprendre une fiche technique sous réserve qu'elle soit adaptée.

- Le poids des contraintes phytosanitaires sur le développement de l'arboriculture fruitière, mais aussi leur incidence sur l'obtention de productions de qualité, amènent à proposer à partir de 1990 un programme, basé sur l'entomologie, visant à la mise au point de systèmes intégrés de protection et de prévention contre les ravageurs.

2.2.2. Deux départements nouveaux

2.2.2.1. Pour le CEEMAT

3 domaines d'intervention prioritaires :

- Recherche, mise au point et adaptation d'une petite motorisation adaptée pour l'amélioration de la productivité du travail dans l'exploitation agricole familiale à plusieurs niveaux d'intensification.
- Méthodes et outils de travail du sol, propres à faciliter les conditions de mise en culture et à améliorer la structure des nombreux sols d'alluvions.
- Equipements de récolte et de travaux de post-récolte au niveau de l'exploitation familiale et conservation des productions. Première transformation des productions et technologies agro-alimentaires.

On pourra également demander au CEEMAT le transfert de technologie en matière de défrichement : défrichement "doux", respectant les sols en place, sans intervention de bulls.

2.2.2.2. Pour le DSA

De nombreux champs d'intervention :

- Connaissance opérationnelle du milieu, structures de production essentiellement.
- Approche raisonnée, globale et intégrée :
 - * au niveau des exploitations, valorisation des innovations techniques dans les systèmes de production et d'exploitation, gestion technique et économique des exploitations,
 - * au niveau de leur environnement immédiat, au niveau de la petite zone (réserve, vallée), au niveau enfin d'entités telles que les communes : valorisation des potentialités du milieu (naturel mais aussi des anciens aménagements),
 - * au niveau de l'environnement économique, organisation des filières.
- Appui aux structures de développement, méthode, démarche, évaluation et suivi
- Animation de la liaison, du dialogue, entre la recherche et le développement, aide à l'identification des besoins de recherche.

Au titre des programmes nouveaux toujours, mais au niveau du CIRAD cette fois, car tous les départements sont concernés, on mettra en évidence l'intérêt de l'agro-météorologie.

On a déjà, au début de cette note, insisté sur les contraintes d'ordre climatique, en particulier l'irrégularité des précipitations. Une autre contrainte existe au niveau des températures avec la présence d'une saison fraîche marquée.

Or le Territoire dispose, sur une vingtaine de postes, de relevés climatologiques sur une période dépassant 25 ans. De plus ces relevés sont disponibles sur support informatique. Aussi nous semble-t-il du plus grand intérêt d'en faire l'analyse, analyse pour lesquelles les programmes existent.

2.2.3. Des renforcements

- Un poste plein temps d'agropédologue :
 - * Tous départements concernés.
 - * Basé à l'ORSTOM, équipe d'agronomes existante, présence de connaissances, de méthodes et d'équipements,
 - * Fonction : Relais entre connaissances de base et observations ou recommandations opérationnelles : choix des sols,, conseil en amendement et fumure, suivi de la fertilité...
 - * immédiat

- Un poste plein temps d'agronome expérimentateur :
 - * mise en place et suivi des expérimentations sur le réseau multilocal
 - * tous départements concernés
 - * basé avec l'IRAT
 - * début 1990

- Un poste d'entomologiste :
 - * mise en place d'un système intégré de lutte
 - * basé IRFA, priorité cultures fruitières
 - * appui IRCC (scolyte) et IRAT
 - * basé sur station IRFA de Pocquereux
 - * début 1990

- Un poste de sélectionneur café :
 - * sélection de caféier Arabica résistant à la rouille
 - * basé sur future station centrale CIRAD, côte ouest
 - * appui méthodologique IRAT, sélection vivriers
 - * début 1990, si priorité confirmée après mission évaluation

- Un ingénieur agronome ou vétérinaire (VAT) :
 - * Programme IEMVT d'optimisation des systèmes d'élevage
 - * basé sur future station centrale CIRAD
 - * 1990

- Un spécialiste maraîchage :
 - * appui aux maraîchers, amélioration production maraîchère
 - * basé à Port-Laguerre, équipe IRAT
 - * 1990, si priorité confirmée

- Un spécialiste Recherche-Développement :
 - * mise en place programme R-D,
 - * animation équipe R-D à recruter sur place si possible, appui à structures de développement
 - * appui à tous départements
 - * localisation à définir avec développement
 - * immédiat

- Une équipe machinisme agricole, agro-industrie :
 - * équipe à définir par mission d'identification CEEMAT
 - * ensemble des programmes présentés
 - * appui à tous départements
 - * basée sur future station centrale CIRAD

A l'ensemble de ces renforcements, il faut ajouter du personnel de niveau technicien, à recruter sur place, et un certain nombre de missions de spécialistes divers, à préciser, pour aider au montage des programmes nouveaux et apporter des appuis ou réaliser le suivi scientifique spécifique.

2.2.4. Un nécessaire redéploiement

Le redéploiement du CIRAD-NC répond à plusieurs nécessités :

- * Travailler en situations les plus représentatives possibles de la diversité du Territoire, se rapprocher des utilisateurs
- * Disposer d'un outil de travail opérationnel : Surfaces, infrastructures et équipements...
- * Regrouper dans la mesure du possible les équipes, ou créer des points de rencontre
- * Accueillir les renforcements et les équipes nouvelles
- * Disposer d'un dispositif efficace d'appui à la formation

Un tel redéploiement peut s'appuyer sur un double dispositif :

- * Un ensemble de stations de base (obligation, malgré tout, de tenir compte de l'existant) sur lesquelles seront conduits, en fonction de demandes coordonnées et centralisées, les divers travaux de recherche proprement-dite ou recherche de base.
- * Un réseau de mini-stations couvrant l'ensemble des situations spécifiques à chaque partie du territoire.

La finalité d'un tel réseau est,

- . d'une part de recevoir les essais multilocaux.
Une telle étape dans la recherche est nécessaire pour valider les résultats obtenus sur les stations de base, compte tenu de la très forte diversité, de la variabilité des situations et du manque de connaissance qu'on en a.
- . d'autre part de rapprocher la recherche des futures Provinces, de la faire mieux connaître et aussi de pouvoir, sur ce réseau, prendre en compte certaines demandes spécifiques qui ne pourraient être traitées sur les stations de base.

2.2.4.1. Les stations de base

a) Une station centrale

Il importe avant tout de créer une station qu'on pourrait qualifier de centrale sur laquelle se retrouveraient :

- * L'IRAT
- * Une partie des programmes de l'IEMVT : fourrages, systèmes, etc...
- * Une partie des programmes de l'IRCC : Arabica, entre autres
- * Une partie des activités du CTFT : arbres d'agroforesterie
- * Le CEEMAT
- * Une partie des activités du DSA;
- * Eventuellement les champs semenciers cocotiers de l'IRHO

Localisation, surface, équipements restent à définir, en fonction des priorités retenues, donc des futurs utilisateurs de cet outil.

b) Les stations ou implantations actuelles

- * Pas de changement au niveau de l'IRFA, station de Pocquereux
- * Affectation de terrain au CIRAD-NC sur Port-Laguerre pour l'IEMVT et pour accueillir le maraîchage (30 à 40 ha)
- * Maintien des collections, parcs à bois et essais de longue durée sur la station IRCC de Ponérihouen et ouverture d'une nouvelle petite station Robusta (15-20 ha environ) auprès de Poindimié.

2.2.4.2. Les mini-stations multilocales

Pour couvrir l'ensemble des situations justifiant une intervention de la recherche, il faudrait de 2 à 4 mini-stations par Province. Leur nombre, comme leur situation, seront à identifier avec les responsables des communes et les futures autorités provinciales.

La Province Nord, vaste et diverse, pourrait en accueillir 4, à raison de 2 sur chaque côte. La Province Sud en accueillerait 3, 2 sur la côte ouest et 1 à Yaté, sur la côte est. La Province des Iles, enfin, de 2 à 3, suivant l'ampleur des programmes de développement agricole envisagés sur chacune des îles.

Chaque mini-station devrait disposer de 5 à 10 ha de terres cultivables, de petites infrastructures, d'un équipement minimal de motorisation et d'un agent permanent, niveau technicien.

Les différentes implantations des stations centrales seront bien évidemment susceptibles d'accueillir une "mini-station" pour la zone dont elles peuvent assurer la représentativité.

Dans le financement de la recherche, ces mini-stations pourraient être prises en charge intégralement par les Provinces.

2.2.5. Quelques dispositions urgentes

La mise en place d'un tel dispositif, ou approchant, pour répondre à un objectif ambitieux de développement de la Nouvelle Calédonie, prenant en compte le nécessaire rattrapage de certaines régions et de certaines strates d'agriculteurs, rend indispensables et urgentes quelques mesures

* Organisation d'une mission de 2 à 3 semaines, avant fin juin, d'un spécialiste en amélioration des plantes pour juger de la faisabilité d'un programme de sélection du caféier Arabica : M. CHARRIER de l'ORSTOM ou M. ESKEs, nouveau chef du service amélioration des plantes de l'IRCC.

* Organisation d'une mission d'un spécialiste du CEEMAT pour l'identification des futurs programmes CEEMAT et modalités d'installation d'une équipe sur le Territoire. En concertation avec M. ANGUENIN, DIDER-machinisme agricole, basé à Bourail.

* Evaluation financière de l'ensemble des mesures de redéploiement sur un nouveau dispositif de terrain.

* Préparation par le Département Systèmes Agraires, en concertation avec l'ADRAF mais à partir de Montpellier, d'un avant-projet d'intervention de ce Département en Nouvelle-Calédonie.

* Sur un tout autre plan, mais important également, un dossier à suivre : demande de mise à disposition de l'IRAT-NC de M. Raoul BOUACOU, agent CIDER-Sud.

Cette demande a été présentée, fin mars, conjointement par l'IRAT-NC et l'intéressé pour prise d'effet au retour de ce dernier d'un stage de formation qu'il doit suivre en métropole du 10 avril à mi-juin prochain. Cette formation, assurée par l'IRAT avec l'appui du DSA, sera bien évidemment ciblée sur les futures fonctions de M. BOUACOU dans l'équipe IRAT-NC.

ANNEXES

ANNEXE 1

PERSONNES RENCONTREES

- HAUT-COMMISSARIAT

M. Yékwé, Secrétaire Général
M. Denis, Préfet, Délégué pour le Développement
M. Carinco, Secrétaire Général adjoint pour les Affaires Economiques

- ELUS

M. Tchibaou J.M., Maire de Hienghène, Président du FLNKS
M. Gambey J.M., Maire de Maré
M. Boehe Eloi, Maire de Houailou (non réélu en mars)

- DIDER-CIDER

M. Canali, DIDER
M. Troncy, chef du SRAE
M. Razawé
M. Dasse
M. Ohlen, CIDER-Iles
M. Burrus, CIDER-Ouvea
Mlle Jason Véronique, CIDER-Maré
M. Duang, CIDER-Est
M. Anguenin, CIDER-Ouest, machinisme
M. Chivot
M. Bouacou R. CIDER-Sud
M. Guérin, vétérinaire Iles

- ADRAF

M. Touboul, Directeur Général
M. Michelland J.L., Directeur Technique
M. Chambon, Directeur Opération Café
M. Desval, Directeur Opération Cerf
M. Bourdeaut J. (IRFA), Directeur Opération Fruit
M. Honneger J. Opération Riz
M. Donskoff, Opération Café
M. Cao Van, coordinateur du développement de l'Opération Fruit
M. Lutz, Opération Fruit-Côte est
M. Rabier D. Opération Fruit-Iles
M. Martotaroeno, Opération Café-pépinière, Ponérihoen
MM. les chefs de secteur de l'Opération Café de La Foa, Houailou
Poindimié et Touho

- CCCE (Caisse Centrale de Coopération Economique)

M. Gleizes Gérard, Directeur
M. Poulain

- ORSTOM

M. Chazot, Directeur par intérim
M. Bonzon, Agronome
M. Pellegrain, Phyto-pathologiste
M. Podwojewski, Pédologue

- CREA (Centre de Recherche et d'Expérimentations Agronomiques) Bourail
M. Collet L., ITA, Directeur
Mlle Boucaron C. TS

- CPS (Commission du Pacifique Sud)
M. Dolacinski

- Collège agricole de DONEVA
M. Fabian, Directeur

- Association de Népia
M. Wetta Gilbert, Président
M. Naoutchoua, chef de ferme
M. Wetta R.
M. Boloqui, expert de l'association Etcharry

- GAPCE (Groupement Agricole des Producteurs de la Côte Est)
M. Poinri, Président
Mme Carliez, Directrice

- Autres
M. Beustes, Services Topographiques
M. Lebouteux, C.T. Formation
M. Landriaux, C.T. formation professionnelle
M. Jarry, ex-directeur Caisse Café, agent du "Café Mélanésien"
M. Burk F., Chef de cabinet de M. le Pdt Tchibaou
M. Joubert, Pdt du syndicat des maraîchers
M. Dolbeau, Eleveur de cerfs
M. Wadriako, Directeur de l'OMD, Office de Développement de Maré
M. Lalié J. Président de l'OMD
M. Qaézé E. Président SOCAL, Société Coopérative Agricole de Lifou

- CIRAD
M. Bourdin Pierre, Docteur vétérinaire, Chef d'agence CIRAD, Chef de mission IEMVT
M. Berges Jean-Michel, Zootechnicien, IEMVT
M. Bianchi Manuel, Physiologiste, IEMVT
M. Grimaud Patrice, Nutritioniste, IEMVT
M. Toutain Bernard, Agropastoraliste, IEMVT

M. Cherrier, Directeur CTFT-NC
M. Crémières, Agronome, CTFT-NC

M. Bourdeaut Jean, Agronome, Représentant IRFA
M. Vuillaume, Agronome, station de Pocquereux, IRFA-NC
M. Guyot Alain, IRFA-Développement, Paris (en mission)

M. Vanbercie René, Agronome, Chef d'agence IRAT-NC
M. Varin, Agronome, agent du territoire, détaché à l'IRAT-NC
M. Brévert, Technicien IRAT-NC

M. Picot, Agronome, Chef d'agence IRCC-NC, Poindimié

En outre, rencontres, visites et entretiens avec un nombre important d'agriculteurs sur la grande terre, à Maré et à Lifou.

ANNEXE 2

DEROULEMENT DE LA MISSION

- Dimanche 22/01

* Départ de Paris (21 h 40, reporté à 1 h 15)

- Mardi 24/01

* Arrivée Nouméa (20 h au lieu de 13 h), accueil à l'aéroport de L Tontouta par M. BOURDIN, représentant CIRAD.

- Mercredi 25/01

* Installation, documentation

- Jeudi 26/01

* 8 h - Haut-commissariat - Entretien avec Monsieur le Préfet DENIS, e présence de M. BOURDIN.

* 10 h 30 - Station CIRAD de Port-Laguerre - Séance de travail ave M. VANBERCIE, IRAT.

* 14 h - ADRAF - Entretien avec M. MICHELLAND, Directeur Technique, e présence de M. BOURDIN.

* 16 h - CCCE - Entretien avec M. Gérard GLEIZES, Directeur de l'Agenc CCCE en Nouvelle-Calédonie.

- Vendredi 27/01

* 8 h - Port-Laguerre - Séance de travail avec M. PICOT, chercheur IRCC résidant à Poindimié (Côte Est), de passage à Nouméa.

* Après-midi - Travail personnel.

- Samedi 28/01

* 8 h - Port-Laguerre - Séance de travail avec M. le Dr. BOURDIN.

- Lundi 30/01

* 8 h - DIDER - Visite à M. CANALI, Directeur, en présence de M. le Dr BOURDIN;

* 10 h 30 - ORSTOM - Conférence de M. le Professeur MALASSIS, suivi d'une prise de contact avec M. BONZON, agronome.

* 17 h - ADRAF - Visite à M. TOUBOUL, Directeur Général, en présence de M. le Dr. BOURDIN.

- Mardi 31/01

* 8 h - Port-Laguerre, CIRAD/IRAT - Séance de travail avec M. VANBERCIE. Visite des installations et parcelles d'expérimentation de l'IRAT sur la station de Port-Laguerre (1,4 ha).

* 13 h - Port-Laguerre, CIRAD/IEMVT - Séance de travail avec le Dr. BERGES, responsable de la sélection des races bovines et de l'appui à l'UPRA (Union des Producteurs de Races Améliorées) dans l'équipe de l'IEMVT.

* 15 h - Nouméa/DIDER - Travaux de documentation à partir de dossiers mis à ma disposition par M. CANALI, Directeur.

- Mercredi 1/02

* 7 h 30 - OPERATION FRUIT/ADRAF/IRFA - Séance de travail et visite des installations et de deux agriculteurs de l'Opération Fruit. Opération fruit représentée par M. BOURDEAUT (IRFA), Directeur et de M. CAO VAN, coordinateur du développement de l'Opération Fruit, en présence de M. le Dr. BOURDIN.

* Visite des installations, collections et pépinières de l'IRFA sur la station de Port-Laguerre.

* Dumbéa, exploitation agricole de M. H. JOUBERT, Président du syndicat des maraîchers, plantation de bananes à partir de vitroplants de l'IRFA.

* Visite de l'exploitation d'un planteur originaire de LIFOU, (employé à la SLN), installé près de la Ouenghi (commune de Bouloupari) (agrumes, letchi, avocatier, manguier, etc...) et engagé dans un programme de 4,5 ha d'orangers.

* Station de Pocquereux, commune de La Foa. Visite des essais et collections en place ou en cours d'installation.

- Jeudi 2/02

* 9 h - Visite du point d'expérimentation multilocale IRAT en milieu villageois dans la tribu de Quitchambo, commune de Bouloupari. Visite conduite par M. VANBERCIE, responsable IRAT, accompagné de M. BREVART, technicien, de M. César, technicien responsable du suivi de ce point d'expérimentation et de M. Raoul BOUAKOU, agent CIDER-Sud, correspondant de l'IRAT, en présence de M. BOURDIN.

* Après-midi - Nouméa - Travail personnel.

- Vendredi 3/02

* 8 h - Nouméa - Entretien avec M. François BURCK, chef de cabinet du Président Jean-Marie TCHIBAOU.

* Après-midi - Travail personnel.

- Samedi 4/02

* 6 h - Départ sur Bourail. Visite après-midi du GIE-café de Sarraméa. Visite des installations de transformation du café par voie humide (utilisation d'air chaud solaire pour séchage final avant départage). Visite des plantations, Robusta et Arabica (Catimor). Prise de connaissance de la région de Bourail.

- Dimanche 5/02

Déplacement de Bourail à Poindimié (Cote Est). Visite de champs vivriers traditionnels, en vallée et en altitude, visite de vieilles cafés et de cafés modernes "plein soleil".

- Lundi 6/02

* 6 h - Départ, avec M. PICOT, chercheur IRCC, sur Ponéhirouen. Visite de plusieurs parcelles de café intensif réalisées dans le cadre des diverses tranches de l'opération café. Visite de la station IRCC de Ponéhirouen : collections Robusta et Arabica, champs de comportement, essais divers, parcs à bois et centre de bouturage pour la production de matériel végétal à destination de l'Opération Café.

* Visite du centre de bouturage de l'opération café sous la conduite de M. MARTOTAROENO, responsable du centre.

* Après-midi - Visite de courtoisie à M. DUONG, Directeur de la CIDER-EST en présence M. VARIN Didier, agent IRAT, puis visite de la station IRAT côte-est, installée à Wagap à 7 km au nord de Poindimié.

* Retour le soir sur Nouméa

- Mardi 7/02

* 6 h - Départ pour l'île de Lifou avec M. BOURDIN et M. BOURDEAUT (ADRAF-Opération Fruit et IRFA)

* 8 h - WE - Visite à la CIDER, puis séance de travail à la mairie en présence de :

- M. le Chef de Subdivision; de M. KAPUA Wassini, adjoint au maire, représentant le maire absent de Lifou; de M. SIGNYON, représentant la Région des Iles; de M. LALIE Jacques, Président de l'Office Municipal de Développement (également adjoint au maire); de M. WADRIAKO, directeur de l'OMD; de M. QAEZE Elen, Président de la SOCAL (Coopérative); de M. ZEOULA Philippe, éleveur ayant accueilli le bloc semencier de l'IEMVT (semences de graminées fourragères); de M. OHLEN, Directeur CIDER-ILES, de M. GUERIN (vétérinaire); de M. KECINE Marcel, responsable CIDER de Lifou; de M. Denis RABIER, agent Opération Fruit-Iles; de M. le Dr. BOURDIN et de M. BOURDEAUT (CIRAD-IRFA et ADRAF).

* Après-midi - Visite du point d'essais graminées fourragères de l'IEMVT et du verger de comportement de l'Opération Fruit;.

- Mercredi 8/02

* 8 h - Départ pour l'île de Maré avec MM. BOURDIN et BOURDEAUT.

* 9 h 30 - Réunion à la mairie avec un groupe d'un cinquantaine de paysans, en présence de :

- M. J.M. GAMBÉY, Maire de Lifou; de M. OHLEN; de M. BURUS; de Mlle JASON Véronique, CIDER de Maré, de M. VAN SOC, représentant le Chef de Subdivision; de M. RABIER D., Opération Fruit-Iles; de M. BOURDIN et de M. BOURDEAUT.

* Après-midi - Visite des parcelles expérimentales café de l'IRCC, avec M. RABIER, ex-CIDER-Maré (densité Arabica et essai ombrage sur Catimor)

* Visite d'exploitations agricoles : M. Paul SINEBUET, problèmes phytosanitaires sur igname et envahissement par les escargots (achatina) et M. Edouard WAYARIDRI, champ de comportement d'avocatiers, gros dynamisme avec multiples ateliers de production.

- Jeudi 9/02

* 10 h - Séance de travail à Port-Laguerre avec M. VANBERCIE

* 15 h - Séance de travail à l'ORSTOM avec M. CHAZOT, représentant M. FAGES, Directeur, absent de Nouvelle Calédonie, M. BONZON, agronome et M. PELLEGRAIN, Phytopathologiste. Activités ORSTOM et relations ORSTOM-CIRAD.

- Vendredi 10/02

* Matin - Entretien avec M. Raoul BOUACOU. Technicien CIDER-Sud et collaborateur de l'IRAT-NC.

* Après-midi - Mission d'étude de la filière café : Séance de travail avec MM. DUAULT (SCET-AGRI), CHARTIER (BDPA) et M. CHAMBON, Opération Café.

- Lundi 13/02

* Matin - Préparation guide d'interview pour analyse exploitations agricoles productrices de café.

* Après-midi - Séance de travail à l'ADRAF-Opération Café

- Mardi 14/02

* Matin - ORSTOM, documentation (M. ROBELIN) et entretien avec M. BONZON, agronome.

* Après-midi - Entretien avec M. PODWOJESKI, pédologue de l'ORSTOM, études et cartographie morphopédologiques.

* Séance de travail avec M. DOLACINSKI, agent CEEMAT en poste à la CPS, en présence de M. le Dr. BOURDIN.

- Mercredi 15/02

* Visite des expérimentations de l'IRAT sur la commune de YATE, en présence de MM. VANBERCIE et BOURDIN.

Tribu de Unia, clan MAPOU, le matin puis l'après-midi, groupement de Touaorou. Expérimentation igname, riz et production de matériel végétal (igname).

- Jeudi 16/02

* Mission d'étude de la filière café. Journée de terrain sur la commune de Houaïlou. Visite en présence de M. CHAIGNE, chef de secteur de l'Opération Café, et des agents de terrain. Exploitation de M. MATAYO MARAHEU le matin puis de M. TARAWI Edouard, l'après-midi ainsi que visite sur la tribu de GONDE, parcelle café de Mme EUREMINDIA.

- Vendredi 17/02

* Mission d'étude de la filière café. Journée de terrain sur les communes de Poindimié et de Touho.

* Le matin - Visite des plantations de café de la SODAVAT (Société regroupant "le Café Mélanésien" et la tribu de TIWAKA)

* Après-midi - Visite de planteurs dans la tribu de POMBEI et sur la commune de TOUHO.

- Samedi 18/02

* Matin retour sur NOUMEA

- Lundi 20/02

* Déplacement sur l'île de Maré avec M. VANBERCIE et M. PELLEGRAIN, phytopathologiste de l'ORSTOM, pour évaluer la nature des problèmes phytosanitaires sur igname évoqués par les paysans lors de la réunion du 8/02. Accompagnés par Mlle JASON, CIDER, visites des exploitations de

MM. SINEBUET, MANANE et WAYARIDRI, observations d'attaques très vives d'antrachnose, aggravées semble-t-il par la présence de virus sur les ignames traditionnelles, qualifiées "d'ignames coutumes".

- Mardi 21/02

* Mission d'étude de la filière café. Journée de terrain sur la commune de CANALA avec M. M'BOUERI, chef de secteur de LA FOA.

* Matin - Visite d'agriculteurs dans le clan KAICHOU, analyse des activités et relations dans le clan.

* Après-midi - Visite de l'exploitation de M. PERENYOU dans le tribu de MIA. Observation, entre autres, de remise en culture d'anciennes tarodières.

- Mercredi 22/02

* Matin - Mise au point de notes de terrain filière café

* Après-midi - Séance de travail avec membres de la mission café à l'ADRAF.

- Jeudi 23/02

* Matin - Mise au point de notes pour première réunion de synthèse de la mission café.

* Visite à M. BEUSTES, Services Topographiques. * Après-midi - Première réunion de synthèse de la mission filière café, à l'ADRAF, en présence de représentants de la DIDER et de la CCCE

- Vendredi 24/02

* Travail sur cartes et photo-aériennes aux Services Topographiques.

* Visite à la société SOFAPLAST, fabricant de film plastique, utilisable pour le séchage du café.

* Après-midi - Travail sur dossier café.

- Samedi 25/02

* Travail sur dossier café.

- Lundi 27/02

* Journée à BOURAIL

* Visite du CREA le matin avec MM. BOURDIN et VANBERCIE. Point avec M. COLLET, Directeur du Centre, sur les programmes de travail, visite de quelques parcelles.

* Visite du laboratoire d'analyse des sols de la DIDER.

* Séance de travail avec M. ANGUENIN, responsable machinisme agricole de la DIDER.

* Après-midi - Visite avec M. BOURDIN et M. DESVAL, Opération Cerf de l'ADRAF, de l'exploitation de M. DOLBEAU, éleveur de cerfs.

Actuellement, un millier de cerfs, en projet plus de 5.000 têtes. Avons évoqué possibilité complémentarité d'élevage sur la côte ouest et d'embouche, en milieu mélanésien, sur la côte est.

* Retour le soir sur NOUMEA.

- Mardi 28/02

* Réunion de synthèse de la mission d'étude de la filière café.

Etaient présents, la Direction Technique de l'ADRAF, la Direction de l'Opération Café, le DIDER et adjoints, la CCCE, les représentants des torréfacteurs, des représentants des groupements de producteurs dont le GAPCE et le GIE d'EMMA.

* Après-midi - Visite aux services topographiques, puis à M. CHIVOT, DIDER, responsable de la publication "NEDOWO" (les champs).

- Mercredi 1/03

* Entretien avec MM. DUAULT et ANYANGBE, mission café.

* 9 h - Départ avec M. VANBERCIE en tournée sur la côte est.

* Visite des essais IRAT chez M. J. COTTYN, planteur dans la tribu de BANGOU, près de l'aérodrome de La Tontouta.

* Visite, après avoir été rejoint par M. VARIN, ingénieur agronome mis à disposition de l'IRAT par le Territoire, au collège privé agricole de DONEVA, près de HOUAÏLOU. Entretien avec M. FABIAN, Directeur, visite des terrains d'essais.

* Visite, sur la station IRCC de PONERIHOUEN, des essais de cultures vivrières intercalaires dans le café.

- Jeudi 2/03

* Journée avec MM. VANBERCIE et VARIN.

* Matin - Visite du point d'essais IRAT de WAGAP. Point d'essais côte est. Entre autres, mise en place d'une collection de taros.

Visite à M. TIDGIT, agriculteur de la tribu de KOKINGONE et visite de la parcelle café de la SODEVAT (Caféiers qui seront plantés sur d'anciens billons d'igname sur une suggestion faite par moi-même lors de la visite précédente).

* Après-midi - Entretien avec M. DUANG, Chef de la CIDER-est, puis déplacement, accompagné par ce dernier, et visite des réalisations de la NEPIA en présence de M. WEITA Richard et de M. BOLOQUY, détaché par l'association ETCHARRY.

* Entretien en fin d'après-midi avec M. LUTZ, agent sur la côte est de l'Opération Fruit de l'ADRAF.

- Vendredi 3/03

* Entretien avec MM. NAOUTCHOUÉ Damien et BOLOQUY de La NEPIA.

* Séance de travail avec M. HONNEGGER Joel, Opération Riz de l'ADRAF, en présence de MM. VANBERCIE et VARIN.

* Départ sur HIENGHENE, puis entretien de 13 h 15 à 14 h, à la mairie de HIENGHENE, avec M. Jean Marie TCHIBAOU, Maire et Président du FLNKS.

- Samedi 4 et Dimanche 5/03

* Visite et prise de connaissance du nord du pays et de la côte ouest au nord de BOURAIL. Visite des sites de OUACO, ancienne conserverie de boeuf, de KOUMAC, POUEMBOUT et de NEPOUI, future agglomération de la Province Nord avec, en prévision : port en eau profonde et aérodrome pour gros porteurs.

* Retour sur NOUMEA le dimanche soir.

- Lundi 6/03

* Préparation d'une réunion, demandée par moi-même à M. le Préfet DENIS et prévue le 20/03 au Haut Commissariat.

* Départ sur PORT-VILA au VANUATU

Cette partie de mission consacrée au VANUATU fera l'objet d'une note spécifique.

- Samedi 11/03

* Matin - retour du VANUATU

* Séance de travail avec M. JARRY, le "Café Mélanésien", concernant la plantation de café de la TIWAKA et la micro-unité de transformation du café par voie humide de SARRAMEA.

- Lundi 13/03

* Entretien avec M. BONZON, ORSTOM.

* Travail sur rédaction rapport de mission filière café. Envoi à la SCET à PARIS d'une note provisoire concernant des propositions.

- Mardi 14/03

* Travail sur rédaction rapport de mission filière café

* Après-midi - Séance de travail à la CPS avec M. DOLACINSKI, en présence de M. le Dr. BOURDIN.

- Mercredi 15/03

* Séance de travail à Port-Laguerre avec MM. TOUTAIN et GRIMAUD, IEMVT, point sur leurs activités.

* Déjeuner sur invitation et avec M. le Préfet DENIS, en présence de M. le Dr. BOURDIN. Discussions et réflexions sur mes premiers éléments d'analyse de situation.

* Contacts avec Cabinet de M. TCHIBAOU et entretien avec M. MICHELLAND Jean Louis, Directeur Technique de l'ADRAF.

- Jeudi 16/03

* Séance de travail au CIRAD à Port-Laguerre avec MM. CHERRIER, CREMIERES (CTFT), VANBERCIE (IRAT), TOUTAIN et BOURDIN (IEMVT) sur préparation d'un document concernant la place du CIRAD dans la "Provincialisation", à la demande du Haut-Commissariat. Mise en forme de dossier par département.

Ce document doit permettre de prendre en compte les besoins de la recherche dans les futurs "Contrats-Plans ETAT-PROVINCES".

- Vendredi 17/03

* ORSTOM - Entretien avec M. BONZON.

* CIRAD/ Port-Laguerre, suite travail sur dossier Provincialisation avec M. VANBERCIE et entretien (déjeuner) avec M. BIANCHI (IEMVT).

* Préparation d'une note de présentation de l'IRCC-NC pour dossier Provincialisation.

- Samedi 18/03

* Travail sur rapport de mission de la filière café.

- Dimanche 19/03

* Travail sur rapport de mission de la filière café.

- Lundi 20/03

* Matin - Travail de rédaction et d'édition du rapport de mission sur la filière café.

* Après-midi - Séance de travail avec M. POINRI, Président du GAPCE (Groupement Agricole des Producteurs de la Côte Est), et Mme CARLIEZ, Directrice.

- Mardi 21/03

* Réunion au Haut-Commissariat sous la présidence de M. le Préfet DENIS. Cette réunion, organisée à ma demande par M. le Préfet, avait pour objectif de mettre en contact et lancer le dialogue entre le CIRAD et des institutions intervenant pour le développement de l'agriculture. Etaient présents : M. le Préfet; M. BOURDIN; MM. CANALY et TRONCY (DIDER); MM. MICHELLAND, CHAMBON, HONNEGER et DONSKOFF (ADRAF); M. WETTA Georges et M. BOLOQUY (NEPIA), M. POINRI et Mme CARLIEZ (GAPCE) et M. LANDRIAUX, conseiller à la formation professionnelle.

* En conclusion, outre l'affirmation de la nécessité d'une meilleure connaissance réciproque et de l'intérêt d'une collaboration entre structures de développement, il a été convenu que les structures présentes rédigerait une note sur leurs besoins en appui de la recherche, base de réflexion et d'échanges pour une future cellule de réflexion commune à l'ensemble de ces institutions. (1).

* Après-midi - Séance de travail à l'ADRAF avec MM. CHAMBON et DONSKOFF.

- Mercredi 22/03

* Réunion générale au CIRAD à Port-Laguerre. Présentation des réflexions issues de la mission et des propositions possibles dans le cadre d'un redéploiement du CIRAD à l'occasion de la Provincialisation.

Etaient présents : M. le Dr. BOURDIN et M. TOUTAIN (IEMVT); MM. CHERRIER et CREMIERES (CTFT); MM. BOURDEAUT et VUILLAUME (IRFA) ainsi que M. Alain GUYOT (IRFA-Siège), en mission; MM. VANBERCIE et VARIN (IRAT) et M. PICOT (IRCC), ainsi que M. DOLACINSKI, agent CEEMAT en poste à la CPS.

* Après-midi - Poursuite de la mise en forme de dossiers par département avec MM. VANBERCIE, VARIN, TOUTAIN et DOLACINSKI.

- Jeudi 23/03

* ORSTOM, visite à M. BONZON.

* Travail sur mise au point des premiers éléments d'une note de situation et d'orientation du CIRAD-NC, devant constituer la première partie du document de travail sur le redéploiement du CIRAD-NC à remettre au Haut-Commissariat.

- Vendredi 24/03

- * Fin de rédaction du rapport de mission sur la filière café. Edition et expédition de 2 exemplaires à la SCET-AGRI à PARIS.
- * Entretien avec M. TRONCY, Chef du SRAE à la DIDER.
- * Après-midi - Séance de travail au Haut-Commissariat avec M. CARINCO, Secrétaire Général Adjoint, en présence de M. BOURDIN.

- Samedi 25/03

- * Matin - Séance de travail avec M. PICOT (IRCC) sur les orientations des programmes de l'IRCC-NC.
- * Après-midi - Travail avec M. BOURDIN sur la préparation du document à remettre au Haut-Commissariat.

- Lundi 27/03

- * Poursuite de la rédaction note de synthèse sur situation et orientations du CIRAD-NC

- Mardi 28/03

- * Institut Territorial de la Statistique et des Etudes Economiques.
- * Séance de travail à l'ADRAF avec MM. CHAMBON, DONSKOFF et HONNEGER sur montage réseau d'expérimentation en milieu paysan, fermes de références et appui du DSA-CIRAD à l'ADRAF.
- * Après-midi - Séance de travail au CTFT avec M. CHERRIER. Point sur les travaux et résultats, orientations pour la préparation du dossier CTFT.
- * Soir - Diner, sur mon invitation, avec M. Jean Marie TCHIBAOU, en présence de M. Jean Louis MICHELLAND.

- Mercredi 29/03

- * Entretien avec M. CANALI, DIDER. Point sur premières conclusions de la mission et négociations sur mise à disposition de l'IRAT de M. Raoul BOUAKOU.
- * Port-Laguerre. Travail avec M. P. BOURDIN.
- * 17 h à 19 h 30 - Pot de l'ensemble des agents du CIRAD et de leurs épouses chez M. le Dr. Pierre BOURDIN.
- * Soir - Diner, avec M. BOURDIN, chez M. et Mme CARINCO, avec M. et Mme DENIS et M. YEKAWÉ, Secrétaire Général. Diner de travail sur conclusions de la mission, orientations et propositions. Demande exprimée par M. le Préfet DENIS de disposer très rapidement de la note préparée pour constituer la première partie du document sur le redéploiement du CIRAD dans le cadre de la Provincialisation.

- Jeudi 30/03

- * Poursuite de la rédaction de la note de synthèse sur le redéploiement du CIRAD-NC.
- * Visite à M. GLEIZES, CCCE.

- Vendredi 31/03

- * Fin de mission, départ sur PARIS.

- Lundi 3/04 et Mardi 4/04

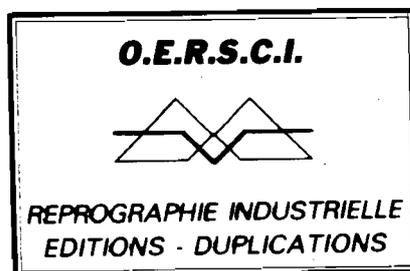
* PARIS - Fin de rédaction de note de synthèse sur le redéploiement du CIRAD-NC, document de travail, remis en un exemplaire à la Direction Générale.

- Vendredi 7/04

* Transmission de 12 exemplaires de la note de synthèse, document de travail, à la Direction Générale.

(1) Ces deux institutions ont effectivement rédigé et diffusé une note sur leurs activités et ce qu'elles attendent de la recherche. Des copies de ces notes sont disponibles. M. le Préfet DENIS a, depuis lors, invité les structures ayant participé à la réunion à exprimer leurs observations sur le contenu de ces notes.

*Office d'Édition de la Recherche Scientifique
et Coopération Internationale*



*Parc Modulopolis H 1 Zone Euromédecine
Montpellier 67.52.20.05*